

Plagier, se réapproprier : les mutations d'une démarche

Alexis AVRIL membre du GFEN et du LIEN

Des documents complètent la lecture de cet article sur le site du gfen, à la rubrique Dialogue : http://www.gfen.asso.fr/fr/revue_dialogue, .

Porosité des savoirs et des démarches

Si je suis entré au GFEN c'est en tant que prof de philo. J'ai été séduit par les démarches d'auto-socio construction proposées par le secteur philo dans la revue *Pratiques de la philosophie* et me suis ensuite pleinement engagé dans la réflexion menée par ce secteur.

Si je porte un regard rétrospectif, après quatre années de GFEN, sur ce qui a motivé mon engagement dans le mouvement, je constate qu'un décalage s'est opéré. La fréquentation assidue aux réunions du GFEN Provence, la lecture de *Dialogue* et la participation aux stages d'autres secteurs ou encore aux rencontres du LIEN en Roumanie, ont changé mon rapport à la construction des savoirs.

Pour le dire simplement, vivre des démarches venues d'autres horizons disciplinaires m'a fait toucher du doigt la porosité des savoirs au sein des démarches du GFEN. Le détournement de certaines consignes – qui peut parfois déboucher sur des résultats croisant des savoirs de plusieurs disciplines – ne démontre-t-il pas cette porosité inévitable quand on se confronte à des objets de pensée complexes ?

En tant que prof de philo, je puise désormais à pleines mains dans des démarches venues de tous horizons de ce mouvement. Ceci est d'autant plus facile que les démarches d'auto-socio construction de savoir donnent lieu systématiquement à ce moment ô combien philosophique qu'est l'analyse réflexive. Soyons plus précis : je m'empare, je plagie, je m'approprie, je détourne ce que contient l'intelligence collective du mouvement. Cette réappropriation laisse les démarches vivre et muter sans l'aide de leurs créateurs et créatrices : elle leur donne une vie propre¹.

De la biologie à la philosophie

Pour prendre un de ces exemples, je me suis réapproprié en philosophe une démarche de biologie conçue par Jean-Louis Cordonnier² : une situation problème autour d'une greffe de cerveau – précisons-le : fictive ! Quand cette démarche servait, entre autres, en biologie à questionner le rôle du cerveau au sein de l'organisme, je m'en suis servi auprès de mes élèves pour questionner la question de l'identité personnelle sous différentes facettes.

La situation, que j'ai légèrement modifiée, est la suivante :

À la suite d'un accident de circulation, Yûtchan Matsuda, un jeune garçon japonais de 17 ans, a eu le thorax broyé ; transporté d'urgence à l'hôpital, son cerveau a été greffé sur le corps d'une jeune fille suédoise, Olga Britte, 16 ans – dont le cerveau présentait un tracé d'encéphalogramme plat depuis plusieurs jours à la suite d'une méningite aiguë. L'opération a parfaitement réussi mais les médecins, très empressés, l'ont réalisée sans l'accord express des familles par peur de perdre l'un des deux mineurs. Les familles de Yûtchan et d'Olga ont donc saisi le Conseil d'État en réclamant chacune que l'enfant leur soit confié.

Les modifications de la démarche initiale sont relativement légères : pour complexifier l'interrogation sur l'identité, j'ai ajouté à la différence de sexe la différence des cultures ; pour contourner la question de l'accord préalable des familles en cas de greffe, j'ai imaginé des médecins trop empressés. Ce qui change véritablement n'est donc pas tant l'énoncé de la situation qui pose tout autant de problèmes en SVT qu'en philosophie. On pourrait d'ailleurs imaginer que cette situation

¹ Une réflexion de ce genre avait donné lieu à un travail d'une demi-journée lors du stage que le secteur philo avait consacré en 2018 à la démarche d'auto-socio construction des savoirs. Après avoir vécu la démarche du procès Brancusi (à paraître), les participants avaient une demi-journée à leur disposition pour s'en emparer et la métamorphoser.

² Voir *Dialogue*, n° 82, « Je l'ai dans la peau. Une démarche sur le corps et le cerveau ».

problème initiale fasse l'objet d'un traitement simultané par des professeurs de différentes matières (SVT, philosophie, éducation morale et civique, etc.) qui exploiteraient cette porosité de certaines de nos démarches pour aider les élèves à tisser toujours davantage de liens entre leurs savoirs.

La mutation dans le dispositif : le comité consultatif d'éthique

La modification majeure que j'ai apportée à cette démarche réside davantage dans la façon dont vont être traités les problèmes. La situation initialement biologique sert alors de terreau, de matériau, qui seul donne corps à une réflexion philosophique qui ne peut que trop facilement être désincarnée³.

L'objectif est bien ici de s'interroger sur le concept d'identité personnelle, de se rendre compte que les avis divergent en raison des différentes façons qu'on peut avoir de conceptualiser cette notion. La préparation du débat prend donc un temps important et amène l'introduction de philosophes : les élèves vont avoir à jouer des philosophes venus éclairer un comité consultatif d'éthique, convoqué pour l'occasion. Le choix de ce type de comité n'est pas dû au hasard : le comité national d'éthique français rassemble des spécialistes venus de domaines très divers (médecins, juristes, philosophes, théologiens, etc.) car les discussions ne sont pas d'ordre strictement médical. Les problèmes qui y sont soulevés sont d'ordre éthiques et plus largement philosophiques – comme c'est le cas de la question de l'identité ici.

Un autre intérêt de ce type de comité est qu'il n'a pas à trancher la question : il a simplement à livrer ses éclairages à l'institution judiciaire, sans virer au pugilat. L'objectif n'est pas tant de vaincre l'autre que de prendre collectivement en compte la situation humaine en jeu et les questions qu'elle soulève.

Aussi, après avoir fait, dans un premier temps, réfléchir les élèves individuellement et en petits groupes sur le problème, j'ai confié à chaque groupe le texte d'un ou d'une philosophe : à charge pour chaque groupe de livrer l'éclairage de cette éminente personnalité au comité consultatif d'éthique.

Étaient distribués : un texte de Simone de Beauvoir sur l'identité de la femme, des textes de Locke, Leibniz, Rosset et Freud sur le rôle de la conscience dans la définition de l'identité personnelle, un texte de Bergson sur le rapport entre la conscience et le cerveau, et enfin un texte de

Mauss sur la différence des techniques du corps d'une culture à une autre.

Chaque groupe devait rédiger ses éclairages – dont la somme constituerait en bonne part le cours sur ce chapitre – avant d'en débattre à l'oral. J'ai alors présidé le comité où tous les élèves de chaque groupe pouvaient participer aux débats. Ces débats ont été partiellement retranscrits et analysés en classe en nous demandant si les divergences ou les décalages dans les éclairages des philosophes ne provenaient pas de différences conceptuelles : ils et elles ne définiraient pas de la même manière ce qu'il faut entendre par le concept de personne. Cette analyse réflexive était d'ailleurs vitale pour que les analyses des élèves ne restent pas éparpillées et que ce cours puisse avoir une unité, bien qu'il ne s'agisse pas d'un « cours propre du prof ». C'était là aussi tout l'enjeu de ma démarche : démarrer une année – il s'agissait de mon premier chapitre – en mettant à l'honneur un de nos mots d'ordre moins connu que le fameux « tous capables » : « tous chercheurs ! »⁴. Or c'est bien l'avertissement d'Henri Basiss qui m'a guidé tout au long de cette démarche et oriente ma réflexion cette année dans le travail avec mes élèves : « Expliquer ça empêche de comprendre... quand ça dispense de chercher ! » ♦

³ On se rappellera utilement de ces propos de Canguilhem : « *La philosophie est une réflexion pour qui toute matière étrangère est bonne et nous dirions volontiers pour qui toute bonne matière doit être étrangère* ».

⁴ Preuve en est que je n'ai appris son existence qu'au bout de deux ou trois ans...



Compte rendu de la séance du comité consultatif d'éthique

- **LEIBNIZ** : le siège de la conscience se situe dans le cerveau. L'identité personnelle est à la fois externe (aux yeux des autres) et interne (à ses propres yeux) : ça peut parfois s'opposer.
- **FREUD** : il faut distinguer la place du cerveau de la place du corps, et plus précisément des instincts du corps (qu'est-ce que le corps va vouloir ?). Il faut qu'il n'y ait pas de conflit car ça créerait des névroses, c'est-à-dire des lésions non anatomiques qui agissent sur la conscience en créant des tocs ou des obsessions par exemple.
- **BERGSON** : la conscience doit être distinguée du cerveau : elle y est liée mais n'y est pas attachée. Elle peut donc être perdue lors d'une transplantation. Ça nécessiterait plusieurs années de rééducation car chaque corps est différent.
- **MAUSS** : le corps s'adapte selon l'éducation ; cet être serait le résultat d'une fusion.
- **ROSSET** : selon les études psychologiques, une personne se construit par imitation. Si une personne perd sa mémoire, elle a besoin de recréer sa personnalité en fonction de son environnement.
- **BEAUVOIR** : Il s'agit ici d'un problème de personnalité : s'agit-il d'un homme ou d'une femme ? On peut se sentir homme ou femme dans un corps de femme ; on naît femelle mais on devient femme. La personne a le choix, même dans le corps d'une femme, de rester un homme.
- **LOCKE** : L'entourage verra toujours Olga : le corps prime sur la conscience ; la personne devra donc revenir à la famille d'Olga.
- **LEIBNIZ** : la personnalité n'est pas qu'au niveau du corps ; le cerveau contrôle le comportement. Si d'apparence, cette personne est Olga, son comportement est celui de Yutchan. Si la personne est amnésique c'est l'entourage extérieur qui donnera une nouvelle personnalité : ce sera un nouvel être.
- **MAUSS** : Il y a une sorte de déconnexion : les souvenirs et les habitudes sont perdus car son cerveau est connecté au corps. La question est de savoir si la personne se souvient de sa vie antérieure.
- **LOCKE** : admettons que la conscience soit séparée du corps : si cet être commettait un crime, la personne qui en subira les conséquences sera Olga et non Yutchan. Il faut donc remettre cet être à la famille d'Olga car tout acte commis par cet être nuira à la famille d'Olga.
- **LEIBNIZ** : aux yeux des autres, il s'agit d'Olga. Si cet être commettait un crime, ce serait l'image de Yutchan qui serait ternie plutôt que celle d'Olga.
- **LOCKE** : les connaissances d'Olga diront qu'il s'agit d'elle
- **BERGSON** : si Olga a eu un encéphalogramme plat, le cerveau est mort. Comme la conscience est reliée au cerveau, si le cerveau meurt, la conscience meurt. Il n'y a plus d'affiliation avec l'État et on ne peut pas juger un mort.
- **LEIBNIZ** : C'est « Yuga » dans le corps d'Olga. Comment réagiraient ses amis si ce n'était plus la même ? Saura-t-elle parler la langue ? La personne devrait se faire adopter pour recommencer une nouvelle vie.
- **MAUSS** : c'est un exemple de double identité. [...] Un régiment anglais avec une marche anglaise était rythmé à la manière des Français : ils n'arrivaient pas à s'adapter, à se reconditionner. Le corps est un objet naturel technique façonné tout au long de la vie ; Mauss a été éduqué au sang-froid grâce à son alpinisme. Cette personne sera un mélange.
- **FREUD** : il y a des tissus neuronaux dans les intestins qui influent sur notre comportement : cette personne sera les deux.
- **LOCKE** : rappelons que nous n'avons qu'un rôle consultatif, ce sera à la justice de rendre une décision.
- **BERGSON** : la conscience est détachée mais proche du cerveau. On doit demander à cette personne si elle a encore de la mémoire, sinon ça devrait être une garde partagée.
- **MAUSS** : sinon on peut réunir les deux familles...
- **FREUD** : on doit prendre en compte ses envies, en un sens anatomique : seront-ce les envies de Yutchan ou celles d'Olga qui prendront le dessus ?
- **BEAUVOIR** : Le corps est juste une enveloppe ; c'est l'esprit qui compte. Si on coupe un bras à une personne ça sera toujours la même personne.
- **FREUD** : Que fait-on si les désirs sont en contradiction avec le corps ? Si Yutchan se sent mal dans son corps, il peut changer de sexe.
- **LEIBNIZ** : de quelle vie se rappelle cette personne ? Si elle ne se rappelle d'aucune, il y a un litige. Si au contraire elle se rappelle, on ne peut pas lui dire que c'est une autre personne.
- **LOCKE** : Le corps peut refuser une greffe mais peut aussi faire de son cerveau le sien.